



Avenir des Éboueurs

La **CFDT** demande dès janvier 2017 l'application des mesures de revalorisation de la Carrière des Éboueurs.

Le protocole PPCR mis en place par le gouvernement et négocié par la **CFDT** permet pour le corps spécifique des Éboueurs dès le 1^{er} janvier 2017 :

-  Des nouvelles grilles indiciaires, dotées d'échelons spécifiques.
-  L'intégration d'une partie des primes dans le traitement budgétaire.
-  Un gain financier de 19€ à 79€ par mois selon la situation.
-  Le déroulement sur deux grades de la carrière des éboueurs.
 - Le reclassement des Éboueurs et des Éboueurs principaux dans un seul grade le C2
 - Le reclassement des Éboueurs classe supérieure dans un seul grade le C3.
-  L'ouverture de négociations sur la diminution de la durée des échelons du corps spécifique des Éboueurs.

Sauf qu'aujourd'hui la CGT opposée à PPCR a convaincu la Mairie de Paris d'ajourner pour le corps des Éboueurs la mise en place des nouvelles mesures prévue au 1^{er} janvier 2017 :

- La Mairie de Paris fait grâce à la CGT des **économies sur le dos des Éboueurs**.
- C'est **une perte sèche de 19€ à 79€ par mois** selon votre situation dès le 1^{er} janvier 2017.
- C'est une **perte non négligeable sur le montant de la pension** d'un agent qui part prochainement en retraite.
- C'est **moins de promotions en 2018** que les autres corps de catégorie C qui bénéficierons dès le 1^{er} janvier 2017 des nouvelles mesures.
- C'est **renoncer** à la possibilité de **diminuer la durée des échelons**.

La CGT veut vous engager dans une lutte avec une perte financière pour au final obtenir ce que la mise en place de PPCR au 1^{er} janvier 2017 vous accorderait déjà.

**ADHERER à la CFDT,
C'EST REJOINDRE L'EFFICACITE...**

Octobre 2016